

**INSCRIPTION A UNE OU DES JOURNEES DE FORMATION
(UN BULLETIN PAR PERSONNE)**

à retourner par mail, fax ou courrier à :
ARIC - 13 place des marelles- BP 27305 - 35573 CHANTEPIE Cedex
e-mail : a.de-fleury@aric.asso.fr

COMMUNE / COMMUNAUTE de : Code postal :
 NOM, Prénom :
 Fonction électorale : Nombre de mandats :
 E-mail de l'élu (*recevra la convocation à cette adresse*) :
 Souhaitez-vous recevoir les informations de l'Aric par email : Oui Non

S'inscrit à la (ou les) formation(s) suivante(s) :

Formation	Date	Lieu	Déjeuner (oui – non)
J1 - Pack d'intégration - Plantons le décor : les essentiels pour bien débuter son mandat	Lundi 29 juin 2026 9h – 17h	Brit Hotel Rennes Cesson Le Floréal	
J2 - pack d'intégration - S'initier aux finances locales - les fondamentaux	Jeudi 10 septembre 2026 9h – 17h		
J3 - pack d'intégration - Travailler en mode projet	Mardi 15 décembre 2026 9h – 12h30		X

L'ARIC se réserve le droit d'annuler la formation, si le nombre d'inscrits est insuffisant
 Une confirmation de la session sera envoyée 8 jours avant, au minimum, à l'adresse personnelle de l'élu.

Retrouvez les programmes détaillés de nos formations sur notre site internet <https://www.aric.asso.fr>

Comment estimez-vous votre niveau de connaissance sur le(s) sujet(s) de formation choisi(s) ?

- | | | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| 1. <input type="checkbox"/> Néant | <input type="checkbox"/> Faible | <input type="checkbox"/> Moyen | <input type="checkbox"/> Avancé |
| 2. <input type="checkbox"/> Néant | <input type="checkbox"/> Faible | <input type="checkbox"/> Moyen | <input type="checkbox"/> Avancé |
| 3. <input type="checkbox"/> Néant | <input type="checkbox"/> Faible | <input type="checkbox"/> Moyen | <input type="checkbox"/> Avancé |

Pour valider votre inscription, merci d'indiquer en quelques mots quelles sont **vos attentes et besoins** pour cette formation :

.....

.....

.....

.....

Pour les tarifs et la signature obligatoire, voir au verso 

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions, avez-vous besoin d'adaptations spécifiques liées à une situation de handicap :

Oui Non

Si oui, l'Arice vous recontactera afin de préparer au mieux votre participation.

Coût :

Année	Prix des journées	Collectivités adhérentes		Collectivités non adhérentes	
2026	Participation d'un élu au pack d'intégration "sur calendrier ARIC"	de 0 à 18 élu.e.s	582 €**	de 0 à 18 élu.e.s	814 €**
		de 19 à 26 élu.e.s	640 €**	de 19 à 26 élu.e.s	936 €**
		de 27 à 32 élu.e.s	704 €**	de 27 à 32 élu.e.s	1076 €**
		+ de 33 élu.e.s	774 €**	+ de 33 élu.e.s	1238 €**

* ce tarif sera appliqué pour les communes et les EPCI cotisant à l'ARIC, suivant la grille des barèmes de l'année en cours.

** plus supplément déjeuner boissons comprises : 20 €

Inscription préalable obligatoire 10 jours avant la session et à faire valider par votre Mairie.

En cas de désistement, vous avez jusqu'à **5 jours avant le jour de la formation** pour nous en informer par écrit à a.de-fleury@aric.asso.fr . Sans motif d'absence le coût de la formation sera facturé à la collectivité.

Si la dépense est prise en charge par la commune ou la communauté de communes, signature du maire et cachet obligatoires.